

Supplément au n° 684
du Journal de la
Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

Les principales mesures annoncées par le gouvernement après la tenue du Conseil de Sécurité Intérieure

■ POLICE

Affectation de 7.000 agents supplémentaires (policiers et gendarmes) sur trois ans dans les 26 départements les plus touchés par la délinquance, dont 1.900 dès cette année. Création de « commissariats territorialisés » dans 30 départements pour la police de proximité.

■ JUSTICE

30 nouvelles maisons de justice et du droit seront ajoutées en 1999 aux 29 qui fonctionnent déjà dans les zones sensibles.

« Création de 1.000 emplois d'éducateurs d'ici 2001 - dès 1999 un concours exceptionnel sera organisé - de 50 postes de juges pour enfants, de 25 substituts des mineurs et de 80 greffiers spécialisés ».

Création de « 50 centres de placement immédiat et strictement contrôlés » d'ici « à 2001, dont 15 dès cette année » pour éloigner « les mineurs délinquants les plus difficiles dans l'attente d'être jugés ». Accélération du programme « de développement des centres éducatifs renforcés afin de disposer d'un total de 100 unités à la fin de l'année 2000, soit 77 centres supplémentaires par rapport à la programmation initiale ».

■ EDUCATION

Le nombre de classes relais Justice-Education nationale sera porté de 130 à 250, avec création d'internats correspondants et recrutement d'enseignants.

Une circulaire de politique pénale « demandera aux procureurs de requérir plus systématiquement des peines aggravées pour les actes commis à l'encontre des enseignants ». « La gendarmerie affectera auprès des établissements scolaires les plus importants des secteurs les plus difficiles de sa zone de compétence, un personnel chargé de concourir immédiatement à la sécurité des lieux ».



Le dispositif annoncé par le Premier Ministre à la suite de la tenue du Conseil de Sécurité Intérieure, aborde la mise en oeuvre de moyens supplémentaires pour lutter contre l'insécurité. Nous nous en félicitons. Toutefois, les questions qui engendrent ce mal de la société demeurent et prennent racine dans les difficultés quotidiennes que vivent des milliers de gens et particulièrement les jeunes écrasés par le chômage, la précarité et qui n'osent véritablement regarder l'avenir.

Dans l'immédiat, les

mesures annoncées doivent permettre une meilleure prise en compte des questions réelles auxquelles nous sommes confrontés, ce qui ne doit pas nous empêcher de rester lucide sur la nécessaire intervention des populations concernées pour les voir se concrétiser.

Le renfort de plusieurs milliers de policiers, d'éducateurs, de substituts de procureurs, et de juges pour les enfants sur le terrain est indispensable comme le sont le doublement des maisons de justice et l'installation dans cette bataille

contre l'insécurité, l'éducation, la prévention, la dissuasion et la répression.

Il reste toutefois à bien mettre en évidence que ces mesures nécessitent des budgets d'état supplémentaires et que leur affectation doit faire l'objet de la concertation avec les élus locaux et les acteurs sociaux concernés.

Les populations des quartiers ont besoin de signes forts comme le montre l'enquête que nous avons menée dans l'un des secteurs le plus sensible de Nantes : la cité des Dervallières.

Les Communistes proposent

La précarité, le chômage, l'exclusion, les économies parallèles, le commerce de la drogue, les pertes de repère dans une société déstabilisée favorisent les comportements de violence et nourrissent l'insécurité.

Dire cela n'est ni excuser ceux qui la font régner ni passer sous silence les conséquences pour ceux qui en sont victimes.

Les actes de violence sont accablants : plus de 300 véhicules incendiés durant l'année écoulée, les rodéos qui se multiplient, les dégradations d'immeubles et de matériels urbains, les installations sportives et sociales soumises à des actes de vandalisme pou-

vant aller jusqu'à leur destruction totale, les agressions physiques et verbales envers les femmes, les personnes âgées, la peur dans les transports collectifs.

On ne peut s'habituer à cela, on ne peut accepter que les règles qui régissent la vie de la société soient bafouées, ainsi que les lois de la République.

Ces questions sont passées à la une de l'actualité par le double phénomène : d'une part la montée continue de cette violence et d'autre part le sursaut citoyen qui s'amorce pour l'endiguer.

Certains, dans le débat qui s'engage, mettent en avant la répression pour

combattre cette violence. Les Communistes proposent quant à eux de se donner les moyens humains et matériels pour rétablir le dialogue, retisser le lien social, construire collectivement des réponses. Il s'agit de développer tout à la fois des actions de prévention, de discussion et de répression concernant les délinquants, de réparation concernant les victimes et de reconquête d'une vie collective dans les quartiers. Cela nécessite d'ouvrir plus le dialogue avec tous les acteurs de la vie sociale, et enfin et surtout, de mettre en parallèle des décisions prises, les budgets nécessaires à leur mise en oeuvre.

DES MOYENS POUR ENDIGUER LA VIOLENCE

Les
ordonnances
de 1945

Formulées dans une période différente de la nôtre, elles comprennent un arsenal de dispositions à vocation éducative, intégrant des mesures répressives. Donner les moyens aux professionnels (éducateurs, policiers, médiateurs, psychologues...) de les utiliser réellement, est urgent. Elles ont la grande qualité d'être portées par un vrai projet éducatif qui, s'il a besoin d'être retravaillé, permet, en l'état, de soutenir les efforts de prévention, de dissuasion et de répression que font de multiples intervenants.

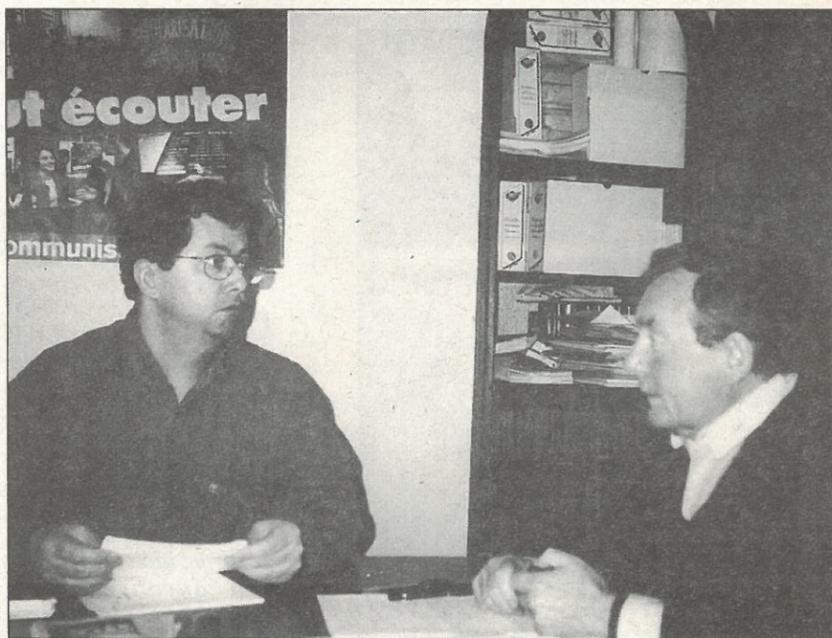
Eloignement des multirécidivistes ?

Quelques milliers de jeunes sont concernés en France par des mesures d'éloignement de leur lieu de vie, nécessaires pour eux-mêmes et pour leur entourage. Les ordonnances de 1945 le permettent. Mais seules quelques dizaines de structures spécialisées existent. Ne pas financer ces dispositions et ne pas développer le dialogue sur leur sens renverrait à la seule solution de la prison qui est inacceptable pour les mineurs. L'éloignement ne peut suffire si rien n'est entrepris pour modifier la réalité du quartier et pour réinsérer ces jeunes.

Parti
Communiste
Français

INSECURITE :

« Tout passe par les moyens »



■ **NLA :** *Si tu avais en quelques mots à présenter les Dervallières, quelles seraient les grandes caractéristiques que tu mettrais en avant ?*

Henri Moysan : Cette cité HLM des années soixante n'est pas comme on pourrait le croire à la lecture de l'actualité, une cité de voyous. Certes, il y a de nombreux actes de délinquance mais les 7 000 habitants n'ont rien à voir avec cela.

Ce qui marque cette cité, c'est le poids du chômage, la précarité, la pauvreté, le mal vivre.

C'est en effet + de 35% des gens au chômage, 17% vivent du RMI, 50% sont dans une situation de précarité et 25% des familles sont mono-parentales.

Ces situations ont un effet sur toute la vie sociale de la cité. 54% des enfants qui arrivent en 6ème ont un retard scolaire.

Malgré cette pauvreté, cette précarité, ce chômage et ce n'est pas contradictoire, les habitants ont des activités. C'est ainsi que 800 personnes sont adhérents à la bibliothèque, qu'il y a une grande vie associative autour de multiples associations, groupes qui animent de très nombreuses activités.

A côté de cela, il n'y a une minorité, qu'une toute petite minorité qui déstabilise l'ensemble.

■ **NLA :** *Pourquoi selon toi ce déséquilibre qui engendre cette délinquance et cette insécurité ?*



Michel Rica : Quand on observe ces questions d'insécurité il faut aussi parler du chômage, de la misère, des problèmes d'éducation des jeunes, du logement, en gros des problèmes que rencontre notre société.

Au regard de la crise que nous traversons, il y a de plus en plus besoin que la société, les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités, c'est à dire des moyens supplémentaires pour répondre aux problèmes nouveaux auxquels nous sommes confrontés.

S'il y a globalement besoin d'éducateurs avec des jeunes dans un gymnase le mercredi, il en faut plus dans un quartier sensible, sinon les questions ne sont pas abordées au niveau des problèmes donnés. Un jeune issu d'une famille en difficulté a des besoins supplémentaires et différents d'un autre jeune et c'est en cela que nous avons des responsabilités.

Entretien avec Henri Moysan, responsable communiste habitant des Dervallières et Michel Rica, Secrétaire de la section nantaise du Parti Communiste et élu municipal à Nantes.

■ **NLA :** *Existe-t-il des dispositions pour justement répondre à ces questions ?*

Henri : Oui, par exemple les correspondants de nuit pour lesquels tout en saluant le travail difficile qu'il font, me laissent perplexe quant aux résultats.

Certes, on pourra dire que notre hostilité dès le

départ à ce que ce soit les habitants qui les paient (8 F par mois sur chacune des factures de loyer) laisse des traces aujourd'hui, mais je crois sincèrement qu'il ne faut pas penser que les correspondants de nuit régleront les questions de sécurité, ce n'est pas leur rôle et ils n'en n'ont pas les moyens.

Michel : C'est peut-être là qu'il y a confusion. En effet je crois que des correspondants de nuit peuvent avoir leur utilité dans toutes les cités, qu'elles soient ou non tranquilles. Dans le cas des Dervallières, ils ont été mis en place parce qu'il y avait de multiples actes d'incivilité et d'insécurité, créant ainsi pour tout le monde, confusion quant à leur rôle, leur travail et les moyens qu'ils ont.



■ **NLA :** *Mais ils ne sont pas seuls ?*

Henri : Non bien sûr, il y a la police avec deux flics pendant la journée pour les 7 000 habitants et le soir... plus rien.

S'il y a des incidents, il y a une « descente » de police plus ou moins musclée mais qui, presque tout le temps, tourne à une mascarade du gendarme et du voleur. Une sorte de jeu pour les délinquants.

Je ne crois pas que des « descentes spectaculaires » soient la solution. Je ne les rejette pas, mais je pense qu'une présence physique plus constante pourrait être plus efficace. A cet effet, ne serait-il pas nécessaire de réfléchir autour de l'idée d'une antenne de police permanente ou d'un commissariat dans ce secteur ouest de Nantes-Saint-Herblain, qui donnerait un plus au niveau de la présence policière et donc sécuritaire que ce que nous connaissons aujourd'hui avec le commissariat de Chantenay qui ferme le soir à 20 heures ?

Michel : Je crois effectivement qu'il y a plusieurs types de problèmes et donc plusieurs types de réponses et face à ces multiples situations, il faut des moyens adaptés à chacune de ces situations. On ne réglera pas les difficultés rencontrées de façon globale.



■ **NLA :**

■ **NLA :** *quelques p*



■ **NLA :** *C*

■ **NLA :** *I*

que l'on se donne pour la combattre »



Et les éducateurs de rue, comment les percevez-vous ?

Henri : Contrairement à ce que prétend le Front National ils sont utiles dans la cité, ils y sont implantés, ils connaissent les gens, les jeunes, ils sont sur le coup mais les questions là aussi résultent dans les moyens mis en oeuvre. Peut-on penser qu'à 3 aux Dervallières, ils auront l'efficacité nécessaire ?

Vous faisons là un constat, peut-on maintenant dégager des pistes pour endiguer cette violence ?



Henri : Je le disais au début de notre entretien, cette violence est le fait d'une minorité où certains sont jeunes, très jeunes. Tout le monde semble dire les connaître et pourtant ils sévissent toujours. Il y a peut-être une « loi du silence » due à la crainte de représailles qui font que cela perdure.

Michel : Je tiens à dire que les gens réagissent dans le même temps très intelligemment, à l'image des habitants de la rue Géricault, qui ont lancé un vrai cri d'alarme en descendant dans la rue. Il ne s'agissait pas d'une milice, mais plus d'un sursaut citoyen qui interpelle directement les pouvoirs publics.

Le sursaut n'est tout de même pas à la hauteur ?

Henri : Non mais n'y a-t-il pas comme cela vient de se passer à Venissieux de réelles possibilités. Ces gens parlent beaucoup, ils en ont marre, ils ne sont pas les seuls.

Les pouvoirs judiciaires disent qu'ils manquent de moyens. Les fonctionnaires de police par l'intermédiaire de leur syndicat, réclament des effectifs. Les services sociaux se déclarent en difficulté devant l'insuffisance des moyens mis à leur disposition. C'est à cela qu'il faut travailler. Oui ça va coûter de l'argent, mais la sécurité des personnes et des biens ne vaut-elle pas cela ?

Michel : Faisons d'autre part attention quand on parle d'argent et de budget supplémentaire. N'est-il pas en effet préférable de dépenser de l'argent en amont pour la prévention, pour la dissuasion, pour l'éducation plutôt que le dépenser ensuite pour réparer, car aujourd'hui c'est ce qui se passe ?

Il y a quand même de l'argent mis en amont !

Michel : Oui, bien évidemment, il y a de l'argent pour les éducateurs, les correspondants de nuit et les services sociaux, mais c'est insuffisant pour endiguer la violence qui provoque des dégâts considérables, qu'il faut ensuite réparer.



■ **NLA :** Vous pensez donc qu'il faut remettre toutes ces questions à plat, mais n'est-ce pas ce qui a été fait lors du Conseil de Sécurité Intérieure ?

Le gymnase des Dervallières (et cet exemple est multiplié par 3 ou 4 sur la ville) a été incendié. Coût de la reconstruction plusieurs millions de francs dans 1, 2 ou 3 ans, cet argent n'aurait-il pas été mieux en amont plutôt qu'à la reconstruction quant on sait de surcroît que l'absence du gymnase est un facteur supplémentaire du mal vivre dans la cité.

Henri : Il faut également prendre en compte les 300 logements inoccupés dans la cité, parce qu'il y a cette question d'insécurité. C'est également un manque de rentrée financière pour l'office HLM que supporte les habitants, et je ne parle pas des dégradations de toutes sortes, du coût des voitures incendiées etc...

Henri : C'est ce qui a été fait effectivement lors de cette réunion, mais maintenant sur le terrain comment les choses vont-elles évoluer ?

Il faut, comme le disait Michel tout à l'heure, éviter de globaliser les questions, il faut que les solutions collent au terrain, aux problèmes posés.

Michel : Redonner vie à la cité, c'est le sens de ma proposition en tant qu'élu de quartier, au Député-Maire de Nantes. Regardons point par point, situation par situation, les solutions à apporter qui passent par l'octroi de moyens supplémentaires, le débat avec toutes les composantes de la vie sociale, économique et politique.

Le contrat local de sécurité est une bonne chose qu'il est urgent de mettre en oeuvre avec les moyens nécessaires. Il est important aussi que personne ne rejette sur l'autre, les raisons des problèmes ou les difficultés à les résoudre.

■ **NLA :** Allez-vous développer dans ces prochaines semaines des initiatives précises ?



Michel : La cellule du Parti Communiste des Dervallières a été reçue à la Préfecture pour aborder ces questions. J'ai écrit en tant qu'élu au Député-Maire de Nantes. Nous souhaitons maintenant contribuer par tous les moyens à répondre à cette crise de la société et être partie prenante des solutions.

Nous n'avons pas de solutions toutes faites, néanmoins nous avons des propositions telles que renforcer les moyens existants en forces de police, en éducateurs, mais aussi une ferme volonté d'aider à ce que tous les acteurs travaillent ensemble sans retenue, ni arrière-pensée.

■ **NLA :** Tu ne parles pas de répression, cela signifie-t-il que tu crois que le dialogue sera suffisant ?

Michel : Il faut, je le répète, poursuivre et amplifier le dialogue et il faut en même temps utiliser tous les moyens que la loi permet pour punir les délinquants. Nous partageons l'idée que les ordonnances de 1945 ouvrent une multitude de possibilités qu'il faut utiliser. Il y a aux Dervallières, comme ailleurs, des délinquants connus que la justice doit punir au niveau de leurs actes. Il y a à côté d'eux d'autres délinquants qui ont peut-être besoin d'une autre prise en charge.

Ces derniers jours, des professionnels de la justice se sont parfaitement exprimés sur cette question. Là non plus, ne globalisons pas : la prison existe, mais il y a aussi des centres adaptés à des jeunes qui ont peut-être besoin que la société leur donne des repères, leur ouvre des perspectives. En tout état de cause, il ne peut pas y avoir d'actes impunis ou une passivité qui encouragerait la violence.

Entretien réalisé par Yannick Cheneau pour les Nouvelles



■ **Combien sont-ils pour assurer la sécurité ?**

Selon ce que la presse a relayé ces derniers temps, les chiffres avancés par les « autorités compétentes » sur le nombre d'agents chargés de la sécurité, se composeraient pour le département :

- * De 1140 agents de la police urbaine dont une trentaine de policiers auxiliaires,
- * 89 adjoints de sécurité auxquels viendraient s'ajouter 35 nouveaux adjoints (emploi jeunes de police)

* L'encadrement se faisant par 60 ilotiers titulaires.

- * 860 militaires du groupement de gendarmerie sont également comptabilisés en Loire-Atlantique.

Pour combien de délits :

- * Il faut noter que le nombre de délits enregistrés en 1998 dans le département est de 63.656 et que les 2/3 ont été commis en zone de police.

- * 26% des personnes mises en cause sont des jeunes.

- * 175 mineurs ont été impliqués en zone de police pour des affaires graves.

■ **Ilotier :**

L'ilotier travaille sur un secteur défini afin de connaître les habitants et les commerçants.

Il est toujours en tenue : il a un rôle de dialogue.

C'est la police de proximité.

■ **Les correspondants de nuit :**

2 fonctions :

1. le repérage des dysfonctionnements techniques
 2. la médiation sociale
- Ils travaillent de 22h à 4h du matin.

■ **Les éducateurs :**

Ils travaillent en direction soit d'un public jeune qui a déjà eu affaire à la police ou à la justice, soit des SDF, soit des jeunes en situation de danger.

Ils peuvent s'occuper d'une personne sur demande d'un juge.

■ **B.A.C. :**

La Brigade Anti Criminalité. C'est une section de la police qui intervient pour tous les types de délits. Ils tournent beaucoup dans les lieux sensibles. Ces policiers patrouillent en civil, ils sont chargés de faire plus particulièrement des flagrants délits.